

PLUi d'Oullins-Pierre-Bénite : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 23 avril 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Oullins-Pierre-Bénite (Rhône) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 26 mars 2026. Il délimite 154 zones, dont 131 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 23 avril 2026.

- Le PLUi d'Oullins-Pierre-Bénite s'applique dans sa version du 26 mars 2026 ; nous publions 4 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 154 zones : 131 urbaines (U), 1 à urbaniser (AU), 0 agricoles (A) et 22 naturelles (N).
- Sur les 240 communes du Rhône dont nous publions le document, Oullins-Pierre-Bénite occupe le rang 16 par le nombre de zones délimitées : 97 zones de plus que la médiane du département (58 zones).
- 267 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Oullins-Pierre-Bénite depuis 2013, pour 959 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	154 zones
Zones urbaines (U)	131 zones
Zones à urbaniser (AU)	1 zone
Zones agricoles (A)	0 zone
Zones naturelles (N)	22 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI GRAND LYON LA METROPOLE
Version du	26 mars 2026
Partition GPU	DU_200046977
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_200046977/4f3ddc27a9611b4bc94fa161443b8e86/200046977_reglement_20260326.pdf
Règles extraites	4 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Oullins-Pierre-Bénite

Risques majeurs recensés	Inondation, Séisme, Phénomène lié à l'atmosphère, Radon, Risque industriel, Rupture de barrage, Transport de marchandises dangereuses
Reconnaitssances de l'état de catastrophe naturelle	18 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	15 octobre 2024
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	2 plans

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/oullins-pierre-benite-69149>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi d'Oullins-Pierre-Bénite : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Risques couverts par ces plans

Plans de prévention des risques technologiques approuvés

Base GASPAREXTRAITE le

Inondation

1 plan

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UCe2a, UCe3a, UCe3b, UCe4a, UCe4b, UEc, UEi1, UEi2, UEp, UL, UPp, UPr, URc1a, URc1b, URc2b, URc2c, URi1a, URi1b, URi1c, URi1d, URi2a, URi2b, URi2c, URi2d, URm1c, URm1d, URm2a, URm2b, USP

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

69149

69310

Métropole de Lyon

Rhône

Auvergne-Rhône-Alpes

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

154 zones

154 zones

154 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Saint-Genis-Laval (2,3 km)

La Mulatière (2,9 km)

Saint-Fons (3,3 km)

Sainte-Foy-lès-Lyon (3,5 km)

Lyon 7e Arrondissement (3,5 km)

Irigny (3,7 km)

Lyon 2e Arrondissement (4,4 km)

Feyzin (5,3 km)

Lyon 8e Arrondissement (5,4 km)

Lyon 5e Arrondissement (5,4 km)

Vénissieux (5,4 km)

Francheville (5,6 km)

Lyon (5,9 km)

Charly (6,4 km)

Lyon 3e Arrondissement (6,6 km)

Vernaison (6,8 km)

Lyon 1er Arrondissement (7,0 km)

Solaize (7,1 km)

108 zones

57 zones

81 zones

140 zones

90 zones

84 zones

30 zones

87 zones

120 zones

108 zones

205 zones

126 zones

606 zones

52 zones

77 zones

65 zones

24 zones

43 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/69-rhone/oullins-pierre-benite-69149>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.